



## Construction sur mur du voisin

Par **monsieur T**, le **30/06/2014** à **15:11**

bonjour,

mon époux et moi souhaitons faire une extension à l'arrière de notre maison la mairie a répondu favorablement à notre demande tout est en règle mais notre voisin nous rend la vie impossible depuis qu'il est au courant car l'extension touche son mur qui n'est donc pas mitoyen prétextant que nous allons le détériorer.

Le maire et l'adjoint au maire sont venus sur notre demande ainsi que nitre voisin afin que nous puissions lui expliquer ce que nous allions faire afin de protéger son mur. tout s'est bien passé il était d'accord mais quelques jours après le commencement des travaux c'est reparti de plus belle! il est m<sup>^</sup>me allez nous dire que nous avons cassé une pierre qui ne lui appartient pas car elle se trouve sur le mur de notre maison(mur de nos maisons mitoyen)nous avons commencés les travaux en règles mais il continue de faire des histoires il inspecte tout ce que mon mari fait mais jamais devant nous! il n'y aura pas d'ouvertures du côté de son jardin (c'est même pas vue sur sa maison).

tout 9a pour vous demander si il existe un recours pour qu'il cesse son harcèlement et si lui a un recours contre nous pour que nous cessions nos travaux

cordialement